

Département de la Sarthe
Commune de Vibraye
Lotissement "Ambroise Croizat"

Date: 07/04/2022

PLAN DE VENTE - LOT n°17

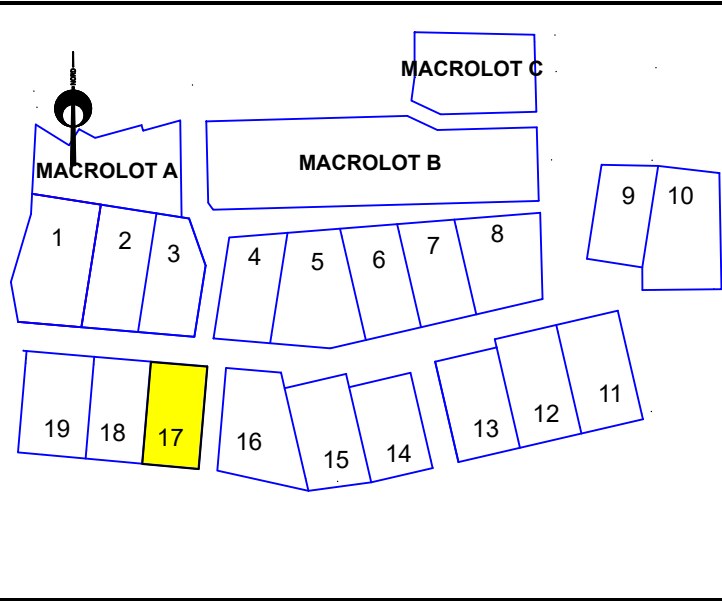
Cadastre: Section AM - n°---

Surface d'arpentage: 407 m²

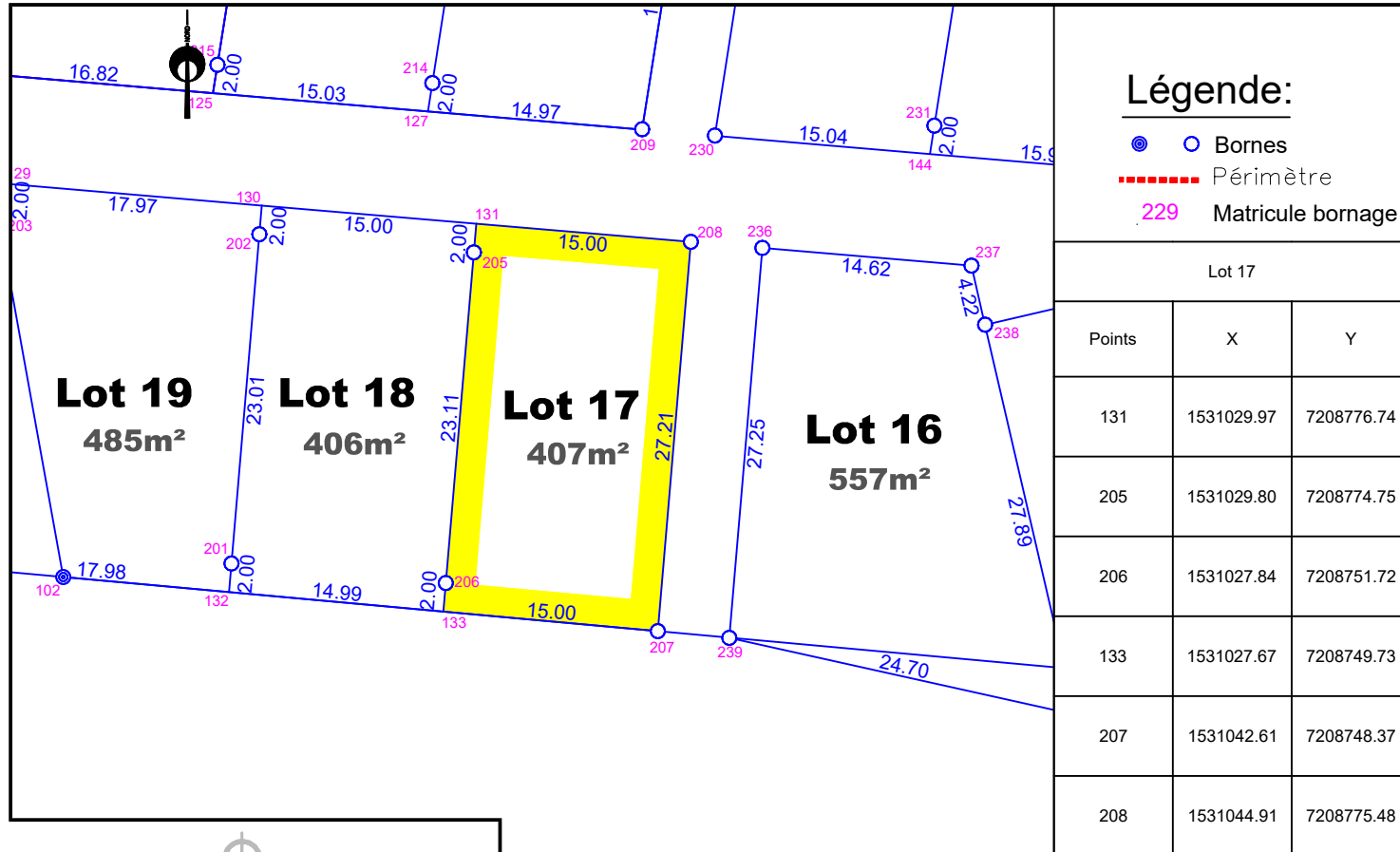
PLAN DE SITUATION - Sans échelle



PLAN D'ENSEMBLE - Sans échelle



PLAN DE DÉLIMITATION- Echelle: 1/500

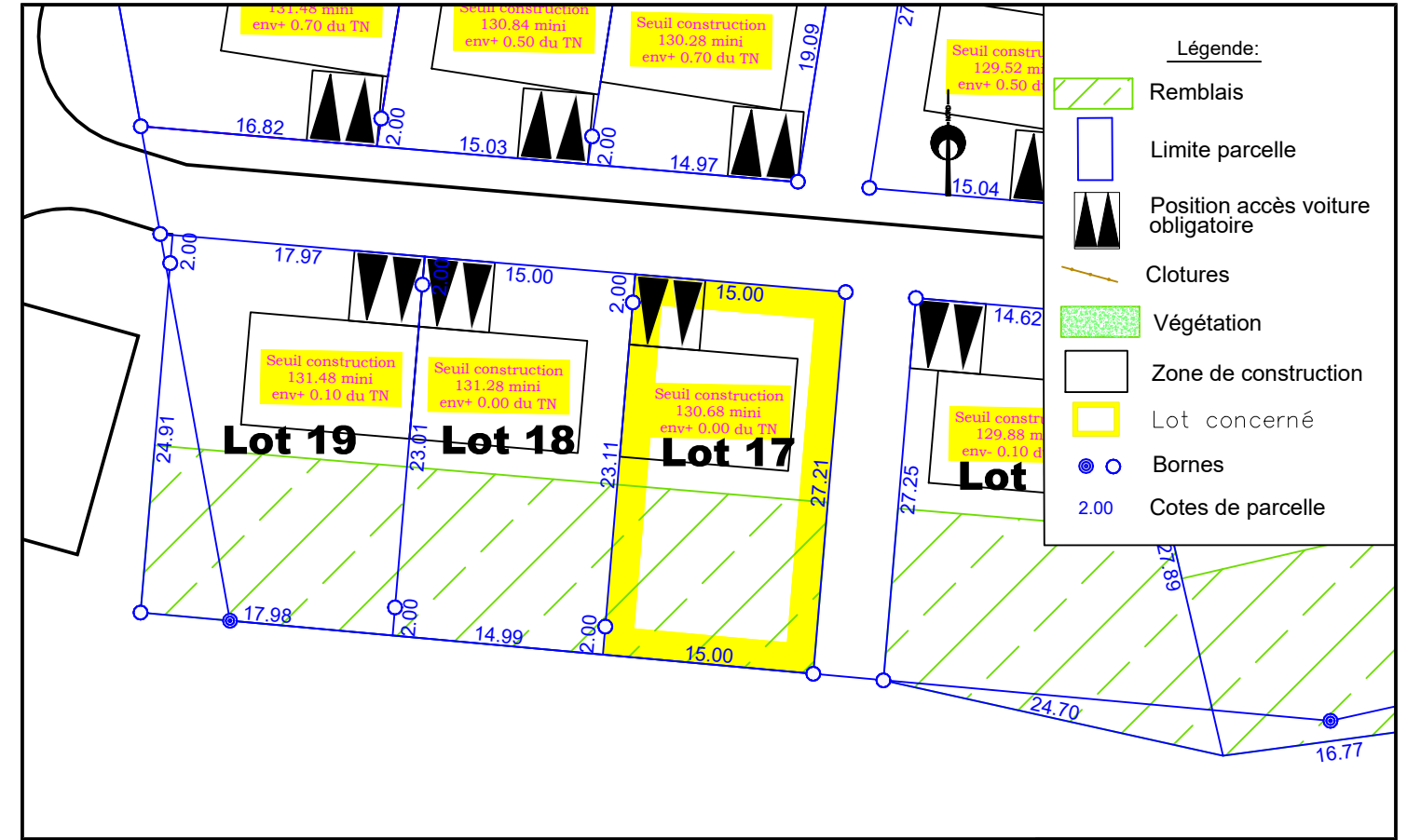


Légende:

- ○ Bornes
- Périimètre
- 229 Matricule bornage

EXTRAIT DU REGLEMENT GRAPHIQUE - Echelle: 1/500

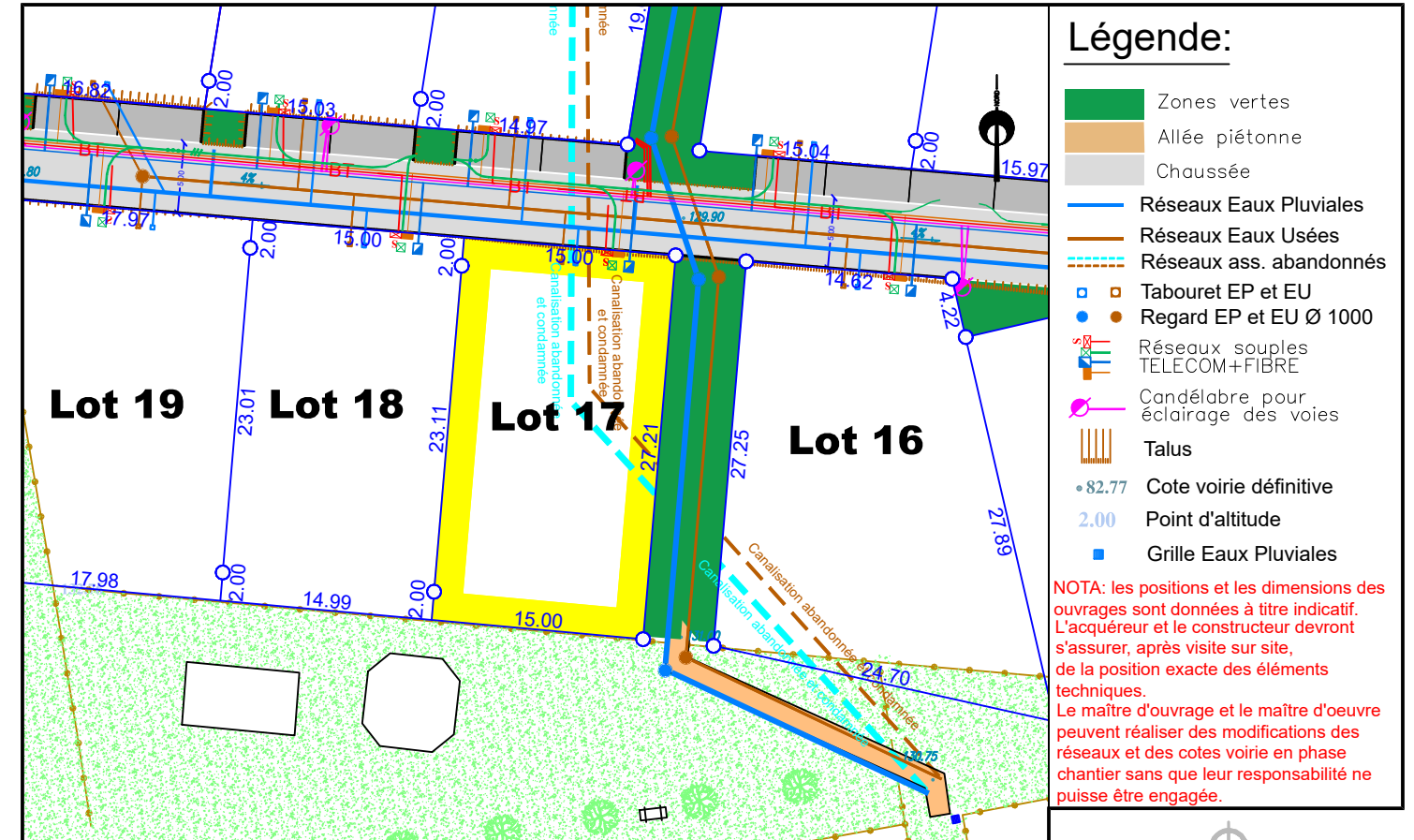
Date: 07/04/2022



Légende:

- ▨ Remblais
- ▭ Limite parcelle
- ▲▲▲ Position accès voiture obligatoire
- Clotures
- ▨ Végétation
- ▭ Zone de construction
- ▭ Lot concerné
- ○ Bornes
- 2.00 Cotes de parcelle

EXTRAIT DE PLANS VRD - Echelle: 1/500



Légende:

- ▨ Zones vertes
- ▨ Allée piétonne
- ▨ Chaussée
- Réseaux Eaux Pluviales
- Réseaux Eaux Usées
- Réseaux ass. abandonnés
- Tabouret EP et EU
- Regard EP et EU Ø 1000
- Réseaux souples TELECOM+FIBRE
- Candélabre pour éclairage des voies
- ▨ Talus
- 82.77 Cote voirie définitive
- 2.00 Point d'altitude
- Grille Eaux Pluviales

NOTA: les positions et les dimensions des ouvrages sont données à titre indicatif. L'acquéreur et le constructeur devront s'assurer, après visite sur site, de la position exacte des éléments techniques. Le maître d'ouvrage et le maître d'oeuvre peuvent réaliser des modifications des réseaux et des cotes voirie en phase chantier sans que leur responsabilité ne puisse être engagée.

NOTA: L'utilisateur est tenu de veiller à la stabilité des bornes, piquets ou repères portés au présent document, notamment par vérification des cotes ou autres indications qu'il comporte. Il signalera en temps utile au Géomètre toutes discordances qu'il pourrait constater.